

et si une entente est conclue directement avec la Société Radio-Canada elle-même ou par l'intermédiaire du comité interministériel.

L'hon. M. GARDINER: Je ne me trompe pas en disant que cet organisme ne fonctionne pas encore. L'établissement d'un tel organisme a été recommandé et le sujet est à l'étude. Si jamais il fonctionne, ce sera de la façon qu'a mentionnée l'honorable député.

M. GRAYDON: J'espère que le ministre ne fait pas erreur, car les témoignages que nous avons entendus ne concordent pas entièrement avec sa déclaration relativement à l'établissement du comité.

L'hon. M. GARDINER: De quelle façon?

M. GRAYDON: Je croyais que le comité fonctionnait, et ce depuis assez longtemps.

L'hon. M. GARDINER: A moins que je n'aie mal compris ce dont on a voulu parler, le comité ne fonctionne pas encore. Nous ne discutons probablement pas de la même chose.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

(A onze heures la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)

Mercredi 10 juin 1942

La séance est ouverte à trois heures.

EXPLICATION SUR UN FAIT PERSONNEL

M. DOUGLAS (WEYBURN)—COMMENTAIRES DE LA GAZETTE DE MONTRÉAL

M. T. C. DOUGLAS (Weyburn): Je pose la question de privilège. La *Gazette* de Montréal publiait ce matin les commentaires suivants sur une déclaration que j'ai formulée récemment dans cette enceinte:

Ce qui a surtout étonné c'est la protestation qu'il a faite lundi contre les envois considérables de bière canadienne en Libye pour les troupes qui le défendent, lui et sa famille, et sa congrégation, dans des conditions terrifiantes d'une guerre en plein désert. C'est ce qui a soulevé l'ire de M. Ilsley, et le ministre aurait failli à son devoir s'il s'était abstenu de répliquer.

Que l'auteur de ces commentaires examine mes observations de lundi dernier, et il verra que jamais je n'y ai fait allusion à la Libye ou à l'envoi de bière sur ce front de combat. Au contraire, c'est le ministre lui-même qui en a parlé. Dans ma réponse au ministre j'ai dit, comme en fait foi le hansard du 8 juin:

Il a ensuite créé un épouvantail pour le plaisir de le démolir quand il a parlé de ce qu'on a dit des envois de bière en Libye. Il ne s'agit-

[Le très hon. Mackenzie King.]

sait aucunement, dans mes observations, d'envoyer de la bière en Libye.

J'accepte volontiers la responsabilité de mes propres paroles, mais il en est autrement de l'épouvantail créé par le ministre des Finances.

COMITÉ DES BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

M. T. F. DONNELLY (Wood-Mountain) propose:

Que les deuxième et troisième rapports du comité permanent des bills privés, présentés le 8 juin, soient maintenant adoptés.

(La motion est adoptée.)

QUESTIONS

(Il a été répondu de vive voix aux questions marquées d'un astérisque.)

NOMINATION, TRAITEMENT ET FRAIS DE DÉPLACEMENT DE M. G. L. GOGGIN, ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DE LA WARTIME HOUSING LIMITED

M. CARDIFF:

1. Quel salaire M. G. L. Goggin reçoit-il comme gérant général de la Wartime Housing Limited?

2. A quelle date a-t-il été nommé?

3. Quel a été le montant de ses frais de voyage jusqu'au 30 avril 1942 inclusivement?

L'hon. M. HOWE:

1. M. Victor T. Goggin est administrateur général de la Wartime Housing Limited, au traitement annuel de \$10,000.

2. Le 12 mars 1941.

3. \$2,304.19.

PERSONNEL ET FONCTIONS DE LA WARTIME MERCHANT SHIPPING LIMITED

M. MacINNIS:

1. Quels sont les noms des membres de la Wartime Merchant Shipping Limited?

2. Quelle est l'occupation ou la profession de chaque membre, et dans quelles compagnies chacun a-t-il des intérêts?

3. Quelles sont les fonctions de la Wartime Merchant Shipping Limited?

L'hon. M. HOWE:

1 et 2. Président, M. H. R. MacMillan, président de la H. R. MacMillan Export Company Limited; vice-président, M. C. R. Redfern, ingénieur, président de la Redfern Construction Company Limited; vice-président, M. Austin C. Taylor, président de la Bralorne Mines Limited; contrôleur, M. C. L. Dewar, ingénieur, de la Bell Telephone Company of Canada; adjoint du président, M. H. A. Stevenson, vice-président de la